

Le sénateur Sparrow: M. le Président, peut-être le Comité n'est-il pas prêt à adopter un bill autorisant les vérificateurs à apposer leur signature à moins d'être satisfait de leur travail et la seule façon de le savoir est de voir l'état financier.

M. Cooper: Nous sommes entre les mains du Comité.

Le président suppléant: Peut-être le représentant du ministère des Finances peut-il nous dire si nous pouvons obtenir des exemplaires des états financiers non vérifiés.

M. M. B. Foster, Directeur des Finances de L'État, Ministère des Finances: Je crois que M. Cooper a bien expliqué la situation; les sociétés sont tenues de présenter leurs rapports au ministre des Transports. A mon avis, il leur serait difficile de présenter le rapport au Comité quand la loi les oblige à le présenter d'abord au ministre des Transports.

Le sénateur Benidickson: Avant de rédiger un rapport sur le projet de loi, M. le Président, il nous faudrait obtenir les commentaires du ministre des Transports à ce sujet; il pourrait également nous renseigner dans d'autres domaines.

L'article 14 du bill traite de la vérification et, au point de vue forme, il n'est certainement pas identique à celui des autres années même pour ce qui a trait à une date en particulier.

M. Cooper: Il a en grande partie le même objectif.

Le sénateur Benidickson: Peut-être, mais contrairement aux autres années, l'article ne traite pas seulement des auditeurs pour une seule année ou une période de cinq ans. Nous donnons certains pouvoirs pour 1972 et 1973. On y dit que tant que les vérificateurs pour 1973 n'auront pas été nommés, on ne peut produire d'état financier? Nous en avons reçu un pour 1972.

M. Cooper: Vous avez raison.

Le sénateur Benidickson: Même si aucune loi n'a été adoptée en vue de nommer un auditeur pour 1972.

M. Cooper: C'est exact. Les auditeurs ne pouvaient présenter de rapport, car le Parlement n'en avait pas nommé.

Le sénateur Benidickson: Mais un rapport du CN n'avait pas été vérifié.

M. Corner: Oui, et c'est également le cas d'Air Canada.

Le sénateur Benidickson: J'estime qu'avant de terminer notre examen, nous devrions recevoir un état financier même non vérifié pour 1973.

Le président suppléant: A-t-il été communiqué aux membres du Comité de la Chambre des communes? Je l'ignore.

Le sénateur Flynn: On l'a probablement remis au ministre.

Le président suppléant: Je ne sais pas. J'estime que nous devrions essayer de savoir ce qui s'est passé exactement.

Le sénateur Flynn: Ou attendre.

Le président suppléant: Ou attendre.

M. Foster: Cette situation rappelle celle de la poule et de l'œuf. L'état financier ne peut pas être vérifié tant que le bill n'a pas été adopté.

Le sénateur Benidickson: Pourquoi pas?

M. Foster: Parce que le Parlement est chargé de nommer les vérificateurs.

Le sénateur Benidickson: Mais nous n'avons rien adopté pour l'année 1972.

M. Foster: Non, monsieur.

Le sénateur Benidickson: Pourtant nous avons reçu un état financier d'Air Canada et du CN pour 1972.

Monsieur Foster: Un état financier non vérifié.

Le sénateur Benidickson: Oui.

M. Foster: Même si ce bill avait été présenté, mettons, l'automne dernier, il n'aurait pu y avoir d'état financier vérifié ou même non vérifié pour 1973, car l'année n'aurait pas été terminée.

Le sénateur Benidickson: Je suis d'accord, mais elle l'est bel et bien maintenant et il doit exister des chiffres nous donnant un aperçu des transactions pour l'année 1973.

Le sénateur Flynn: Non certifié.

Le président suppléant: Oui. Nous devrions nous renseigner à ce sujet.

Le sénateur Benidickson: Peut-être n'ont-ils pas été certifiés par les vérificateurs.

Le sénateur Flynn: Les états financiers n'ont été ni signés ni certifiés.

Le président suppléant: Ils n'ont pas été certifiés. Nous nous renseignerons à ce sujet et nous vous donnerons les résultats de notre enquête. Y a-t-il d'autres questions?

Le sénateur McElman: Avant de passer à autre chose, j'ai une question assez importante à poser. Un état financier non vérifié ou non certifié a-t-il été présenté au ministre pour être déposé?

M. Corner: Non.

Le sénateur Flynn: A titre d'information:

Le président suppléant: Et au ministre des Finances?

M. Foster: Non, Monsieur.

M. McElman: Dans ce cas, il s'agit donc d'une question de méthode, n'est-ce pas?

Le président suppléant: Oui.

Le sénateur McElman: Si le ministre décide d'obtenir un état financier non certifié et de le déposer, celui-ci sera à la disposition du Parlement, notamment du Comité. S'il opte pour le contraire, les documents ne pourront être mis à la disposition du Parlement, ou du Comité. N'en est-il pas ainsi?

Le président suppléant: Je crois que oui.

Le sénateur Flynn: Tout dépend s'il l'obtient sans le déposer.

Le sénateur Benidickson: Je souligne que nous avons un état financier utile pour 1972.

Le sénateur McElman: Bien sûr.

Le sénateur Benidickson: J'espère qu'avant de présenter un rapport sur le projet de loi, qui traite en grande partie